

notre mentalité; vivre en citoyens libres, conscients de nos devoirs et soucieux de nos responsabilités; vivre en travaillant au progrès et au développement de notre province, convaincus que nous assurons ainsi le progrès et le développement du pays; vivre en conservant notre langue, nos croyances, nos traditions, nos institutions, et nos lois; vivre enfin, en Canadiens loyaux et dévoués à la Couronne britannique! Laisser vivre! Respecter chez les autres ce que nous exigeons que l'on respecte chez nous; leur reconnaître la liberté dont ils veulent jouir dans l'exercice de leurs droits acquis; les laisser parler et enseigner leur langue, garder leurs croyances et leurs traditions, et lutter même avec eux, si c'est nécessaire, pour la défense de cet héritage auquel ils tiennent autant que nous! . . . C'est ainsi que nous deviendrons véritablement une nation canadienne, où régnera cette "grande solidarité, constituée, comme on l'a dit, par le sentiment des sacrifices qu'on a faits et de ceux qu'on est disposé à faire encore". Nous pourrions alors être protégés contre les causes de ruine qui nous menacent à l'intérieur en même temps que nous préviendrons les dangers de l'extérieur. Nous n'aurons plus seulement que les apparences d'une nation, dont les intérêts sont le seul lien, mais nous en formerons une par la véritable union des cœurs et des âmes.

C'est ce sentiment que nous avons rappelé au cours de la dernière lutte, dans le comté de Lotbinière, en répondant à ceux qui, faisant de l'agitation, ignorant la politique du gouvernement actuel, les œuvres accomplies, voulaient s'emparer de l'opinion publique et capter un vote favorable.

L'autre problème, c'est celui de la défense nationale. En acceptant de briguer les suffrages du comté de Lotbinière, je n'ai pas hésité un instant à déclarer que j'entendais, sur ce point, appuyer la politique du gouvernement actuel, parce que j'estimais que le premier devoir de tout citoyen c'est de défendre son pays. Et nous avons soutenu, mes amis et moi, dans toutes les assemblées publiques, que nous étions en faveur de la défense du pays, que si nous croyions que la première ligne de défense était maintenant au Canada, nous ne voulions pas contribuer un seul centin pour armer ou équiper un soldat afin de l'envoyer dans un corps expéditionnaire, et, en résumé, que nous n'entendions pas participer aux guerres extérieures. C'est ainsi que nous avons soumis le problème et c'est de cette façon également que les électeurs du comté de Lotbinière l'ont compris; et la réponse qu'ils ont donnée le 27 décembre dernier démontre qu'ils veulent, comme tous les autres citoyens du Canada, à quelque race ou à quelque religion qu'ils appartiennent, exercer ce premier devoir, celui de la défense de leur pays.

Ce scrutin du 27 décembre a été diversement apprécié. Il serait inutile pour moi de signaler ici tous les commentaires qui ont été faits. En certains endroits, on a cru que le verdict avait une signification plus grande que

celle que les électeurs ont voulu lui donner ou que les électeurs de Lotbinière avaient voulu démontrer qu'ils étaient des militaristes. D'autres ont dit: Ce scrutin-là n'a aucune signification quelconque, il n'est pas l'approbation de la politique du Gouvernement.

Monsieur l'Orateur, je le répète, le scrutin du 27 décembre dernier dans Lotbinière, sur la question de la défense nationale, est celui-ci: C'est que les Canadiens français de la province de Québec veulent accomplir leur devoir. Ils sont prêts à contribuer de leurs deniers pour la défense de leurs pays, mais rien de plus. Ils ne sont pas militaristes. Ils désirent autant la paix que n'importe quel citoyen d'une autre province, mais ils veulent, en même temps, prendre les mesures nécessaires pour réorganiser notre milice suivant le plan du Gouvernement, afin d'assurer la paix à l'intérieur et de prévenir les attaques qui peuvent venir de l'extérieur. C'est de cette façon que le problème a été posé. Et les électeurs de Lotbinière l'ont bien compris. A chaque réunion, non seulement les hommes d'âge mûr mais surtout la jeunesse, en grande majorité, a applaudi aux déclarations de mes camarades, les députés de cette Chambre, sur cette question importante de la défense nationale. Cela ne veut pas dire, toutefois, que la province de Québec désire que le Gouvernement entre dans la course aux armements. Mais cela veut dire que la province de Québec, consciente de son devoir et soucieuse de sa responsabilité, veut, suivant nos moyens, en tenant compte des circonstances nouvelles, participer à toute dépenses nécessaire, indispensable, afin d'assurer la paix à l'intérieur et prévenir les attaques de l'extérieur.

Monsieur l'Orateur, le discours du trône mentionne des projets d'une importance considérable. Ce n'est pas mon intention de les discuter maintenant; d'ailleurs, le Gouvernement a sagement déclaré dans ce discours, en ce qui concerne la question des amendements à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord, qu'il entendait obtenir l'approbation des provinces touchant la question d'assurance-chômage. La Chambre sera appelée à étudier ces projets-là.

Un autre problème qui agite l'opinion publique actuellement, c'est l'exportation de l'énergie électrique des provinces aux Etats-Unis. Voilà un autre projet qui mérite l'attention de la Chambre et je suis convaincu que nous aurons l'occasion, au cours de cette session, de l'étudier avec soin.

Monsieur l'Orateur, je n'entends pas prolonger ces remarques. Depuis quelques mois non seulement dans la province de Québec, mais